

**ARTICLE 5** : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à l'exploitant.

METZ, le - 6 JAN. 2010

LE PREFET,

Pour le Préfet  
Le Chef du Service de Coordination  
de l'Action Départementale



Cathy DROUVROY